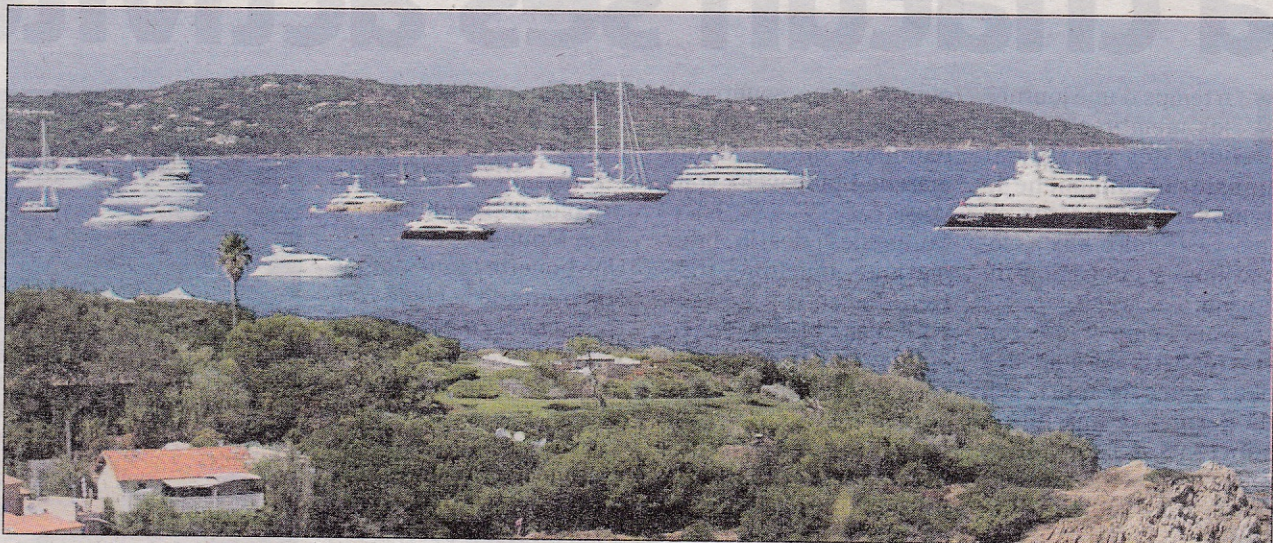


Bientôt des mouillages écologiques à Pampelonne



Des mouillages écologiques dès 2019 dans la baie de pampelonne pour protéger les posidonies. (Photo L. B.)

La commune de Ramatuelle a confié à l'Observatoire marin de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, la mise en place d'une «Zone de mouillage et d'équipements légers» (ZMEL) dans la baie de Pampelonne, dont elle va supporter le budget.

Ce projet de mouillage écologique dédiée à la grande plaisance devrait être mis en place et en service dès l'été 2019, en concordance avec la mise en place du Schéma d'aménagement de la plage naturelle de Pampelonne. La commune va pour cela investir 5 millions

d'euros.

Aussi il faut rendre à Ramatuelle ce qui n'appartient pas à Saint-Tropez !!

Dans notre « Dossier du dimanche » consacré au « Réchauffement de la Méditerranée et aux actions à mener pour la sauver paru hier dans nos colonnes, une

erreur s'est glissée, dans le paragraphe « Ne pas arracher les herbiers de posidonies avec son ancre ».

Il fallait lire évidemment : « Ramatuelle (et non Saint-Tropez), va investir cinq millions d'euros pour protéger les herbiers en face de la plage de Pampelonne ».